

POUR UNE NOUVELLE APPROCHE ÉCONOMIQUE EN OUTRE-MER, FONDÉE SUR LES RÉFORMES ET L'ATTRACTIVITÉ

Ivan ODONNAT

►Président de l'Institut d'émission des départements d'Outre-Mer



Les territoires français d'Outre-mer peuvent apparaître comme relativement favorisés au sein de leur environnement régional, leurs habitants bénéficiant en moyenne de niveaux de vie supérieurs à ceux de leurs voisins. Mais élargir la perspective, c'est souligner aussi leurs vulnérabilités économiques persistantes : par rapport à l'Hexagone, les conditions de vie y sont plus difficiles, avec des revenus plus faibles, des taux de pauvreté plus élevés et de fortes inégalités. Encore aujourd'hui, le niveau de vie dans les Outre-mer reste inférieur à la moyenne hexagonale, de 30 % à 70 % selon les territoires. Préoccupation supplémentaire, cet écart a cessé de se résorber, éloignant la perspective d'une convergence des Outre-mer avec l'Hexagone.

Les causes de ce retard sont bien identifiées. Aux contraintes inhérentes aux petites économies insulaires – marché intérieur restreint, éloignement, coûts de production élevée et faibles économies d'échelle – s'ajoutent pour les Outre-mer français des obstacles liés à leur histoire propre et aux politiques publiques qui y ont été menées. Marqués par leur passé d'« économies de comptoir », ces territoires, dont la production reste globalement faible et peu diversifiée, demeurent fortement dépendants de l'Hexagone pour leurs échanges commerciaux, faute d'un environnement réellement propice à l'initiative économique.

Les mesures visant à pallier ces difficultés n'ont pas nécessairement produit les effets attendus. Les transferts financiers en provenance de l'Hexagone se substituent encore trop spontanément à la mise en œuvre de réformes structurelles, elles seules susceptibles d'augmenter durablement l'attractivité des Outre-mer, qu'il s'agisse d'attirer des activités économiques, des capitaux ou des compétences. Ces transferts maintiennent artificiellement un modèle économique à bout de souffle, dont la transformation apparaît indispensable tant pour surmonter les défis actuels que pour anticiper ceux de demain : transition démographique, adaptation au changement climatique ou encore instabilité géopolitique.

« Améliorer la concurrence, réduire les rigidités structurelles, renforcer l'accompagnement des entreprises et améliorer le ciblage des investissements sur les projets les plus porteurs apparaissent comme prioritaires »

Ce constat ne doit occulter ni les atouts des Outre-mer, ni les solutions qui existent. Certains territoires français ultramarins abritent des ressources naturelles abondantes. D'autres présentent une bonne connectivité maritime. Tous disposent d'une organisation monétaire qui permet d'y conduire une politique monétaire bénéficiant de la crédibilité de l'euro et donnant aux acteurs économiques un accès privilégié et sans contrainte aux marchés internationaux de capitaux, grâce à un système bancaire et financier moderne, régulé et garantissant une sécurité dans la gestion des flux financiers. Ces atouts représentent un potentiel économique qui, bonifié par la mise en œuvre de réformes adéquates, devrait permettre de relancer la dynamique de rattrapage des économies d'outre-mer. Améliorer la concurrence, réduire les rigidités structurelles, renforcer l'accompagnement des entreprises et améliorer le ciblage des investissements sur les projets les plus porteurs apparaissent à cet égard comme prioritaires.

La mise en œuvre de ces réformes peut être rapide, car nombre de propositions concrètes existent déjà. L'amélioration de l'environnement concurrentiel bénéficierait de l'application des recommandations de l'Autorité de la concurrence, qu'il s'agisse du développement du commerce en ligne, de la lutte contre la

concentration des acteurs économiques, ou encore de la simplification de l'octroi de mer. Réduire les rigidités qui entravent les économies ultra-marines passe également par un accompagnement efficace des entreprises ultramarines, à l'activité trop souvent enrayée par des démarches administratives trop lourdes et des délais de paiement trop longs. Ces réformes doivent non seulement corriger les déséquilibres hérités du passé, mais également préparer l'avenir des territoires ultramarins, en donnant priorité à l'investissement dans les domaines clés de la souveraineté alimentaire

pour réduire la dépendance aux importations, des infrastructures de transport et de réseau pour réduire les coûts d'approvisionnement et élargir les débouchés commerciaux, de la transition énergétique vers des économies bas carbone. Alors, les Outre-mer pourront pleinement jouer leur rôle de relais économique et stratégique de l'Hexagone dans un espace maritime immense, réparti sur trois océans. ●

